Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-200085868-20251217-DL_2025_12_05-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MESNIL-ROC'H
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2025

Convocation du 11 décembre 2025

Secrétaire de séance	Mme Sylvie GILLET
Nombre de conseillers en exercice	26
Présents : 15	Mme BROSSELLIER M. MASSON Mme PAROUX M. MENARD M. HAREAU Mme GILLET M. LEMEE M. GORON Marcel Mme JACOB Mme TREMAUDANT Mme TIZON M. HERPEUX M. TSCHAEN M. FORVEILLE Mme LEVEQUES (arrivée à 19h21)
Représentés : 5	Mme BOURIANNE par Mme BROSSELLIER M. GORON Roland par Mme JACOB Mme LEBRUN par M. MASSON M. GUILLAMET par Mme PAROUX Mme DELOURME par M. HAREAU
Absents : 6	M. THERIN Mme MONSIMET Mme MARECHAL M. TRAVAILLE Mme QUINAOU Mme NICOLAS

DL_2025_12_05
Refacturation 2025 des frais de fonctionnement du SAAD et du CCAS

Mme le Maire présente les dépenses de fonctionnement supportées en 2025 par le budget de la commune et devant faire l'objet d'une refacturation au CCAS et au SAAD de Mesnil-Roc'h :

Mise à disposition d'agents communaux au CCAS (décembre 2024 à octobre 2025) :

- Nettoyage des boîtes du portage de repas :
  - Agent 1 : 278,00h*20,30€ = 5 643,40€
  - Agent 2 : 26,50h*19,56€ = 518,34€
  - Agent 3 : 58,50h*19,72€ = 1 153,62€
  - Agent 4 : 7,00h*20,00€ = 140,00€

Soit un total de 7 455,36€

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-200085868-20251217-DL_2025_12_05-DE

Loyer des bureaux :

- CCAS : 2 352€
- SAAD : 1 176€

Fluides :

- CCAS : 1 640,38€

Affranchissement (du 01/12/2024 au 30/11/2025) :

- CCAS : 124,04€
- SAAD : 156,06€

Total :

- CCAS : 11 571,78€
- SAAD : 1 332,06€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la refacturation des frais de fonctionnement 2025 à hauteur de 11 571,78€ au CCAS et 1 332,06€ au SAAD de Mesnil-Roc'h.

La secrétaire de séance

Sylvie GILLET

Le Maire

Christelle BROSSELLIER